

# Université Bretagne Occidentale / AMF 29

## Formation à distance LOI LITTORAL

L'Université de Bretagne Occidentale en collaboration avec l'Association des Maires du Finistère, le Centre de Gestion du Finistère et le CNFPT Bretagne, travaille depuis 2008 à la création et la mise en place de modules de formation à destination des élus de son territoire.

« Au fil des années, nous avons fait évoluer nos propositions de formation grâce aux nouveaux outils numériques à la disposition de tous.

Ainsi, en 2016, en complément de notre catalogue de formation traditionnel (formations en présentiel), nous avons proposé aux élus de notre territoire des modules d'enseignement à distance sur des thèmes spécifiques répondant à des attentes précises.

Ces modules ont recueilli auprès des élus, sur ces deux dernières années, un franc succès. Voici les thèmes en ligne : Bases et fondamentaux des finances locales, la Loi Littoral, les pouvoirs de police du Maire et CCAS/ CIAS comment optimiser le lien avec l'utilisateur.

Il nous semblait intéressant aujourd'hui de vous faire part notamment de l'existence du module sur la Loi littoral, module conçu et enregistré par Loïc Prieur, Avocat Urbaniste, spécialiste de la Loi Littoral et Enseignant Chercheur à Paris Sorbonne.

Ce module comprend une courte vidéo de présentation du module par Loïc Prieur, 15 séquences audiovisuelles de formation, 15 pdf des séquences téléchargeables et imprimables.

Une fois l'inscription réalisée auprès de nos services (*un bulletin si financement commune ou EPCI en **annexe 2**, un bulletin si financement via le DIF en **annexe 3***), l'élu reçoit par mail le lien et ses codes d'accès et a des droits ouverts pendant 6 mois afin d'avoir suffisamment de temps pour suivre la totalité de la formation.

Les séquences vues peuvent être visionnées sans souci si toutefois l'élu inscrit souhaite revenir dessus. »

Pour pouvez visionner la vidéo de présentation du module grâce au lien suivant :

<https://www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Formations/Formation-des-elus/Formation-a-distance.cid142369>

Vous trouverez en **annexe 4** l'affiche DIF.

Plus d'informations sur le site de l'Université de Brest :

<https://www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Formations/Formation-des-elus>